

Guidés et encouragés par la voix amie du prêtre, nos jeunes canadiens n'hésiteront pas à renoncer aux avantages si incertains, et, disons-le, presque toujours faux que font luire à leurs regards nos voisins de l'autre côté de la frontière, pour le suivre avec confiance au milieu de nos bois et se mettre courageusement au travail : car on ne mettra pas en doute la parole du prêtre ; pour un autre, on demandera des preuves et on hésitera. Aussi la nomination du Rév. P. Lacasse comme apôtre de la colonisation, est-elle regardée partout comme un des meilleurs actes, sinon le meilleur, qu'on puisse faire pour cette œuvre sur laquelle repose l'avenir assuré de notre pays.

Les preuves irrécusables de l'esprit de dévouement, de sacrifice et d'abnégation de notre clergé pour la patrie, se rencontrent partout. A qui devons-nous les belles et florissantes paroisses du Saguenay, de la vallée du lac St-Jean, des cantons de l'Est, etc etc. ? — C'est au prêtre ; c'est lui qui a encouragé et conduit dans ces belles prairies de la province plusieurs milliers de famille qui, sans cela, auraient très-probablement suivi le chemin de nos malheureux frères des Etats-Unis. Mais est-il nécessaire, M. le rédacteur, de démontrer ici ce qu'a fait et ce que peut faire le clergé en faveur de la colonisation ?

Les faits parlent d'eux-mêmes et leur langage est assez éloquent pour que tout homme vraiment animé de l'amour de la patrie, soit convaincu. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir le bien opéré par l'influence de notre clergé dans tout ce qui regarde l'œuvre de la colonisation.

Un gouvernement sera d'autant plus fort dans notre province, que l'œuvre de la colonisation aura plus d'efficacité ; aussi entend-on de toutes parts dans nos campagnes s'élever des louanges en faveur de nos hommes qui, placés à la tête des affaires publiques, comprennent la solidité de ce principe et travaillent à en assurer le succès en appelant le clergé à être le guide de l'œuvre de la colonisation.

Puisse notre voix être entendue des autorités ecclésiastiques et civiles, car nous ne sommes que l'écho des entretiens journaliers du peuple qui serait heureux de marcher à la suite du prêtre en qui il a confiance et de si justes titres.

BONAVENTURE.

Arbres fruitiers.

Rapprochement vicieux des arbres.—Précautions à prendre pour les plantations.—Drainage nécessaire.—Si tout arbre devient stérile quand il ne peut plus étendre ses branches, ou si on les lui coupe obstinément tous les ans, ce qui revient presque au même, il ne se porte guère mieux quand, sans avoir égard à son envergure définitive, on le place trop près de ses voisins ; car alors les racines se touchent et se nuisent, et en précipitent la fin au moment où il allait atteindre son maximum de production. Il en est encore à peu près de même quand, au lieu de défoncer, ainsi qu'on doit toujours le faire complètement, le terrain d'un jardin où l'on désire avoir de grands, de beaux, et surtout de vieux arbres, on se contente d'y creuser des trous de trois pieds en tous sens, et même moins encore, pour peu que la terre soit compacte. On verra vers la sixième année et vers la dixième au plus tard, les arbres languir et même mourir faute de pouvoir faire pénétrer leurs racinelles dans les parois de leur encaissement ; il en est encore de même quand on n'a pas drainé le fond du trou. Les racines périssent par l'humidité qui s'y accumule ; et l'arbre meurt, tandis qu'il aurait eu de nombreuses années à vivre si l'on n'avait pas négligé cette petite précaution.

Labours nuisibles — Cet usage ne marque pas de gravité, puisque parfois il rend les arbres stériles. Il consiste à labourer leur contour avec la bêche ou tout autre instrument tranchant, sous prétexte de propreté ou pour pouvoir entreplanter quelques légumes ou quelques fleurs ; on fait ainsi périr les racinelles qui s'étalent à la superficie du sol, on voit alors les feuilles jaélir ; les fleurs avortent ; la mousse et les insectes

envahissent les arbres par cette fatale loi de l'envahissement qui respecte le fort et accable le faible.

Destruction des mauvaises herbes.

Les plantes vivaces se reproduisent par filets grêles (stolons), par racines et par graines. Dès qu'elles ont envahi un champ, il importe de les détruire au plus tôt, en évitant surtout cette fâcheuse pratique de quelques cultivateurs, qui les conservent dans les champs pour les faire pâturer par leurs animaux, remédiant ainsi à la pénurie des fourrages par une pratique des plus pernicieuses.

On ne parvient pas à les détruire par un labour ordinaire, car, après ce travail, un grand nombre de pieds apparaissent dans les intervalles qui séparent les bandes de terre voisines, et se développent dès qu'il survient de la pluie.

Au lieu de labourer les champs recouverts par de mauvaises herbes, il vaut mieux donner un léger coup de scarificateur, monté avec des pieds larges, de façon à déraciner les mauvaises herbes sur toutes les surfaces du champ. On herse ensuite le terrain pour détacher la terre adhérente aux mauvaises herbes. Par un beau temps, elles se dessèchent, et on peut les enlever si les travaux le permettent, par un temps pluvieux ; elles ne périssent pas, mais alors on laboure les champs avec une charrue munie d'un peloir.

Le peloir est un petit corps de charrue placé en avant du corps principal qui écroûte la surface du sol ; il pousse toutes les mauvaises herbes au fond de la jauge, où elles périssent. Ce procédé, très économique, donne d'excellents résultats, quand il est bien pratiqué.

Quant aux plantes annuelles, qui actuellement ont envahi les ensemencements du printemps et de l'été, il ne faut pas labourer les champs de céréales qui se sont couverts de ces parasites ; car, cette méthode a pour effet d'enterrer les mauvaises graines à toutes les profondeurs de la couche arable, et ses graines se développent ensuite successivement, au fur et à mesure qu'elles sont ramonées près de la surface.

Il est préférable de donner un coup de scarificateur très-léger, qui remue toute la surface à une faible profondeur, et enterre les graines pour en hâter la germination. Ce n'est qu'après la levée qu'on doit donner un labour. Il est aisé de concevoir que par ce procédé on détruit une énorme quantité de mauvaises herbes.

Quand il y a à la fois dans les champs des plantes vivaces et des graines de plantes annuelles, on donne un coup de scarificateur au sol, et ce n'est qu'après la germination de ces graines que l'on donne un labour.

Il faut beaucoup de persistance pour détruire ces plantes nuisibles, et ce n'est pas toujours en un an, ni même deux ou trois, que l'on parvient à en nettoyer complètement ses champs ; mais lorsque l'on considère les torts qu'elles font aux récoltes et le peu de dépenses qu'exigent les procédés que nous indiquons, on reconnaît que l'emploi du scarificateur peut rendre d'importants services.

On cherche à détruire les mauvaises herbes par des sarclages, des binages, des labours répétés, et on ne réussit pas toujours, parce que plusieurs de ces herbes, telles que chiendent, se multiplient avec la plus grande facilité, par le déchirement de leurs